



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 12 OCTOBRE 2017 -

### DÉLIBÉRATION

Numéro 17 - 02 - 009

#### Délibération n° 5 : La subvention exceptionnelle du Musée des sapeurs-pompiers de la Loire.

Le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 6 août 2017 s'est réuni le 12 octobre 2017 à partir de 9 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne, sous la présidence de Monsieur Bernard PHILIBERT, Président du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire.

Le quorum de l'assemblée était atteint (19 membres présents et 2 pouvoirs sur un total de 22 administrateurs).

#### Présents :

Mesdames Solange BERLIER – Marianne DARFEUILLE – Colette FERRAND – Valérie PEYSSELLON – Clotilde ROBIN – Nadia SEMACHE.

Messieurs Jean-François BARNIER – Jean-Yves BONNEFOY – Jean-Claude CHARVIN – Pierrick COURBON – Georges DRU – Joseph FERRARA – Luc FRANCOIS – Olivier GAULIN – Claude GIRAUD – Claude LIOGIER – Bernard PHILIBERT – Michel ROBIN – Pierre-Jean ROCHETTE.

#### Excusés :

Mesdames Fabienne PERRIN (pouvoir donné à Marianne DARFEUILLE) – Pascale OFFREY – Monsieur Jean-Claude REYMOND (pouvoir donné à Bernard PHILIBERT).



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2017

Publication : 16/10/2017

**Vu le rapport présenté par le Président,  
Le conseil d'administration prend la décision suivante**

**Article unique :**

Le conseil d'administration décide d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 450 € au Musée des sapeurs-pompiers de la Loire dans le cadre de la commémoration de ses 20 ans d'existence.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

Votes <u>pour</u> la proposition de délibération :	<b>21</b> <b>(dont 2 pouvoirs)</b>
<u>Abstentions</u> sur la proposition de délibération :	<b>0</b>
Votes <u>contre</u> la proposition de délibération :	<b>0</b>

Le Président du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours  
de la Loire

Bernard PHILIBERT